



Rassemblement planches à voile Open Division 2 Samedi 2 et dimanche 3 juin 2012 Etang de St Quentin en Yveline (CVSQ)

DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION ET REGLES RELATIVES A L'UTILISATION DU MATERIEL

Un état d'esprit :

Ces deux journées sont marquées sous le signe de la convivialité et du divertissement

Le lieu de l'évènement :

Au centre de voile de la base régionale de loisirs de St Quentin en Yvelines (voir plan de localisation joint)

Le déroulement :

JOUR 1 samedi 2 juin :

- A partir de 11h00 et jusque 14h00 : Accueil des participants et confirmation des inscriptions à la base de l'ACAL (Plobsheim)

- 14h15 : briefing des participants

- 14h30-18h00 : navigation (manche d'entraînement, puis manches à suivre)

- 19h30 : repas en commun (Restaurant des Alizés situé à 100m du centre de voile , 20 € par personne, participation à indiquer et régler lors de l'inscription).

JOUR 2 dimanche 3 juin :

- 10h30 : manches à suivre

- 16h30 : résultats et remise des prix.

Nota : possibilité d'acheter sur place des sandwiches

Le matériel admis pour le rassemblement :

Les participants naviguent avec leur propre matériel.

Un nombre limité de planches et de gréements seront mis à disposition des participants qui en auront fait la demande lors de l'inscription. Un engagement écrit sur une utilisation « prudente et soignée » devra alors être signé par celui qui bénéficiera de ce matériel, afin que ce même matériel appartenant à un privé (voiles et planches) soit maintenu en bon état.

Pour être classé à l'issue des régates qui seront courues, le participant doit avoir un matériel (flotteur et voile(s)) répondant aux règles de la jauge Open Division 2 (jauge 1980-1992). *Nota : les mâts peuvent ne pas répondre aux règles de la jauge Division 2.* Le nombre de flotteurs, de dérives et de voiles pouvant être utilisés par le concurrent au cours de l'épreuve est illimité.

Cependant, les participants naviguant sur un flotteur de la jauge Open Division 2, mais avec un gréement moderne (par exemple, type « race » d'une surface supérieure à 7,4m²) sont admis à courir mais avec un classement à part et officieux.

Classement des participants:

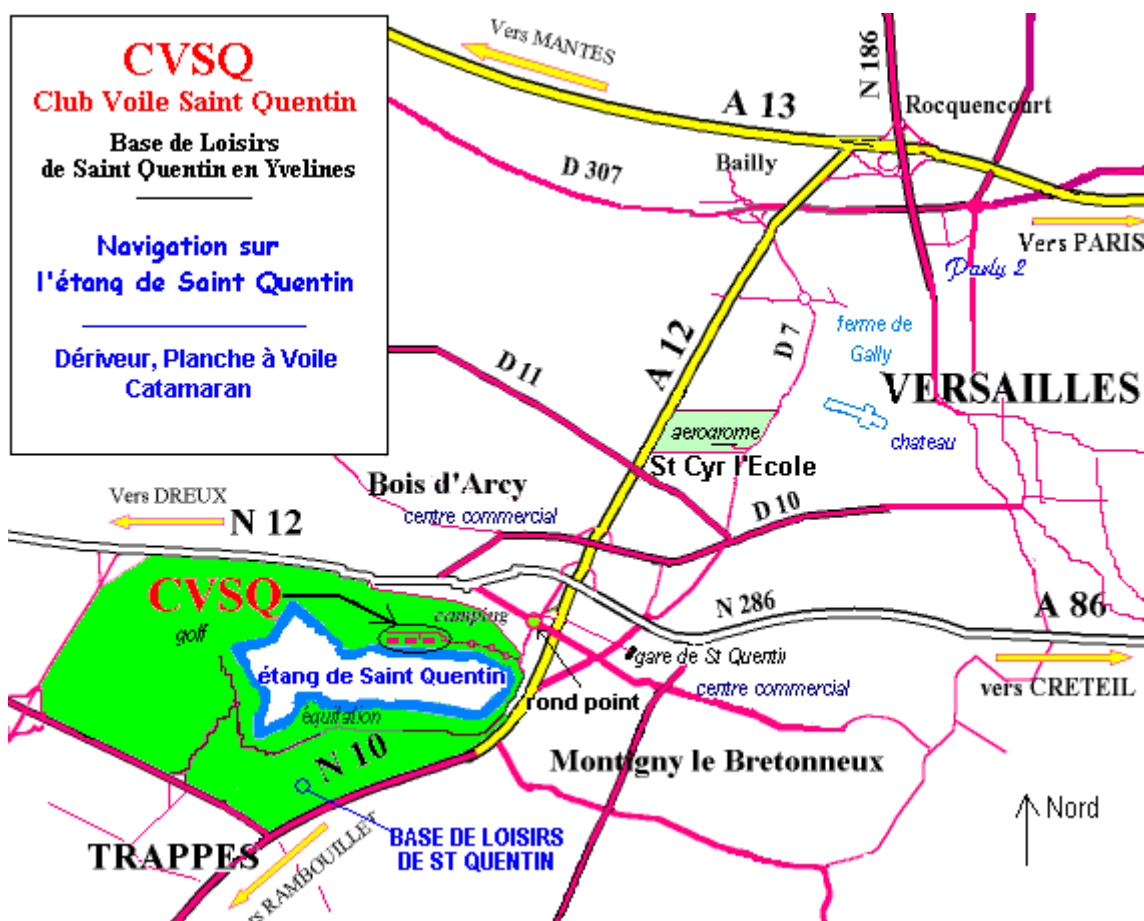
Deux catégories : hommes et femmes, sans distinction de poids ou d'âge.

Trois classements dans chaque catégorie :

- Gréements A de la jauge Open Division 2 d'une surface inférieure à 6,8m²
- Gréements « B » (7,4m²)
- Un classement séparé et officieux « Super Open » pour les concurrents avec des voiles autres que les voiles "Division 2" (au-delà de 7.4 m², ou de type Funboard, Raceboard, RSX, Formula, etc...). Les planches "Tandem" seront classées dans cette catégorie.

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous :



Club Voile St Quentin
Base de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

Accès :

Autoroute A 12

sortie Saint Quentin

Ou A 86 puis N 286.

(au rond-point suivre les flèches.)

Le centre de voile est situé
sur la partie Nord de la Base de Loisirs côté Bois d'Arcy, Montigny le Bretonneux
(l'entrée est près du Camping)
La partie Sud de la Base est côté Trappes (autre entrée possible)

position GPS :

Latitude : 48° 47,38 Nord

Longitude : 2° 1,14 Est